

Nettoyant vitres

Nettoyant vitres et surfaces modernes

Produit destiné au nettoyage des surfaces vitrées, glaces et surfaces modernes (stratifiés, plastiques). Présente un excellent pouvoir dégraissant, ne laisse pas de trace et sèche très rapidement. Peut s'utiliser en milieu alimentaire. Produit possédant le label écologique de l'Union Européenne accordé aux produits ou services qui satisfont aux exigences environnementales sous le numéro d'enregistrement : FR/020/024.

Mode d'emploi

Pulvériser à environ 20 cm de la surface à nettoyer. Essuyer avec un chiffon doux et sec. Sans rinçage sauf pour les surfaces pouvant être au contact de denrées alimentaires. Eviter de respirer le produit pulvérisé. Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement.

Conditionnements

- Emballage : carton de 12 pulvérisateurs de 750 ml, carton de 12 flacons de 1L, carton de 4 bidons de 5L.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide bleu

- pH: 6,5 - 8

- Densité: 0,98 - 1,00

Précautions

Produit réservé à un usage professionnel. Conserver hors de portée des enfants. Éviter les projections oculaires. Ne pas mélanger des nettoyants différents. Ne pas respirer le produit pulvérisé.

Sécurité selon FDS

Irritation oculaire, Catégorie 2. Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Contient selon la réglementation (CE) $n^{\circ}648/2004$ relative aux détergents : Agent de surface anionique : moins de 5 %.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical. Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

04-05-2017 Ind. 7 🛊













* Sans Valeur Limite d'Exposition Règlementaire

